

Avis public



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 2 décembre 2024, à 19 heures, au 5160, boulevard Décarie à Montréal, statuera sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

4925-5025, avenue de Courtrai

Cette dérogation mineure permettrait de déroger à la densité maximale prescrite par l'article 3.c) de la résolution CA24 170169 approuvant le projet particulier PP-140 afin de permettre une densité maximale de 5,04 pour le bâtiment mixte situé au 4925-5025, avenue de Courtrai sur les lots 2 651 608 et 2 651 609 (lot projeté 6 649 403), en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006).

Toute personne intéressée peut se faire entendre au conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 15 novembre 2024.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate